

AUTOUR DU SIEGE

Fabriquer l'ouvrage

Formation professionnelle adulte



100% présentiel

Durée : 30 jours - 210 h

Dates : nous contacter

Tarifs : 4250 € TTC



PUBLICS

Salarié, indépendant, demandeur d'emploi, en reconversion professionnelle, professionnel de l'artisanat d'art.

Pour les bénéficiaires en situation de handicap - référente : Nadine MIRC 05 61 27 53 02

PRE REQUIS

Aucun

LIEUX DE FORMATION

Plateaux techniques basés en Occitanie.

MODALITÉS D'ADMISSION

Positionnement et inscription

OBJECTIFS

Cette formation s'inscrit dans le référentiel de compétences du CAP TAPISSIER D'AMEUBLEMENT EN SIÈGE et permet d'acquérir le bloc de compétences RNCP37248BC02 – Réalisation d'ouvrages.

Par l'immersion, le stagiaire appréhende la réalisation de différents types de garniture.

A l'issue du module il est en capacité de :

- Organiser le poste de travail
- Assurer les protections des produits
- Identifier les différents types de garnitures
- Préparer, tracer les supports et débiter les matières d'œuvre
- Effectuer les opérations de garnissage
- Contrôler le produit

PROGRAMME

Appliquer le vocabulaire professionnel.

Installer l'agencement du poste de travail en considérant l'ergonomie et disposer et entretenir les outillages.

Participer à l'organisation du travail en atelier dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.

Identifier les types de garnitures : fibre végétale, crin animal, mousse... Etablir le métrage.

Préparer et débiter les matières d'œuvre.

Sangler les châssis et carcasses.

Positionner et fixer les ressorts.

Rabattre la toile forte, piquer.

Repérer les axes de symétrie.

Réaliser les opérations de garnissage en fonction du siège travaillé. Connaître les notions de déformation (à l'utilisation), de dégradation, d'altération et de stabilité.

Contrôle du produit.

Le stagiaire est associé aux activités de l'entreprise qui l'accueille, lorsque celles-ci concourent directement à l'action de formation. Les travaux réalisés pendant la période de stage restent la propriété de l'atelier et l'artisan s'engage à ne demander aucune participation financière complémentaire au stagiaire. Dans le cas où le stagiaire souhaite réaliser les travaux correspondant au programme de formation sur ces propres pièces, une participation financière supplémentaire sera demandée au stagiaire par l'artisan et sera d'un montant correspondant aux matériels et fournitures fournis.

RESULTATS ATTENDUS

A l'issue de sa formation, le stagiaire sera familiarisé avec l'environnement professionnel, l'organisation du travail en atelier et saura appliquer la démarche de réalisation de l'ouvrage.

Dans le cadre d'un projet de certification CAP TAPISSIER D'AMEUBLEMENT EN SIÈGE, il est possible de certifier les compétences « par blocs », à l'issue des différents modules de formation suivis, établis selon un référentiel de compétences du diplôme visé.

L'ordre dans lequel les blocs sont préparés et validés est libre.

À terme, la validation de tous les blocs constitutifs de votre formation vous permet d'obtenir le diplôme et d'étaler sur plusieurs années votre projet.

L'inscription au CAP se fait par le stagiaire en candidat libre.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

Approche pédagogique active et de proximité

Intervenant professionnel métier d'art

Plateforme pédagogique accessible en ligne

Évaluation de fin de formation

Feuille de présence

Certificat de réalisation de l'action de formation



Reconnaissance des acquis : diplôme d'état
RNCP 37248- CAP Tapissier d'ameublement en
siège

Possibilité de certifier les compétences « par blocs »

Les **+** de la formation



Entrées et sorties permanentes
tout au long de l'année



Immersion en atelier
avec un expert métier



Individualisation
Effectif : de 1 à 5 personnes max